

**GRAND LAC : LES ENSEIGNEMENTS DU
TROISIÈME OBSERVATOIRE DES LOYERS**

**EXPOSITIONS : UNE SÉLECTION
DE MUSÉES À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ**

www.la-vie-nouvelle.fr

la vie nouvelle

LES AFFICHES DE SAVOIE

VENDREDI 8 AOÛT 2025 - N°2197 - 1,90 €

L'expatriation, avec les Savoyards du monde



L'AGENDA COMPLET DES SORTIES | TOUTES LES ANNONCES LÉGALES EN SAVOIE

H 28329 - 2197 - F. 1,90 €





EXPAT' : DE LA SAVOIE VERS LE MONDE

Entre quête personnelle et levier de prospérité, l'expatriation est bien plus qu'un simple mouvement migratoire. Elle offre à ceux qui se lancent un enrichissement culturel et professionnel ainsi qu'un réseau mondial.

PAR ÉLODIE FAYARD ET CHARLOTTE RUYER

O

n ne se sent jamais plus savoyard que lorsqu'on en est éloigné. Les Savoyards du monde est une fédération historique, qui regroupe les associations de Savoyards dispersées de par le monde. Cette toute petite diaspora conserve une culture solide et globalement appréciée à l'étranger. Seules l'Alsace et la Bretagne conservent, hors des frontières hexagonales, une identité aussi marquée. Le président des Savoyards

du monde, Laurent Rigaud, est aussi élu à l'Assemblée des Français de l'étranger, qui est leur porte-parole et le défenseur de leurs droits et intérêts. L'Assemblée est l'interlocuteur du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France et les politiques conduites à leur égard.

2,5 millions de Français

Dans un contexte politique et social qui tend à se durcir en France, nombreux sont

ceux qui sautent le pas, et décident de partir s'installer à l'étranger. En dix ans, la population d'expatriés français a grimpé de 10 %, et de 3,5 % en un an, au 1^{er} janvier 2025. L'État, qui tient à jour un registre des Français établis hors de France, dénombrait 1,7 million de compatriotes émigrés au 31 décembre 2024. Mais comme l'inscription à ce registre n'est pas obligatoire, on estime le nombre global de Français vivant à l'étranger, y

compris ceux qui ne sont pas inscrits au registre, autour de 2,5 millions.

Destinations concentrées

Selon France Diplomatie, la majorité des expatriés se retrouve dans dix pays différents, dont la moitié est en Europe. Les cinq premières destinations des tricolores sont, dans l'ordre : la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et le Canada. Ces cinq destinations concentrent 40 % des Français à l'étranger. Ces derniers se répartissent à parts égales entre femmes et hommes et la structure par âge de la communauté française établie à l'étranger est stable par rapport à l'année dernière. En effet, environ 23 % des inscrits ont moins de 18 ans, 10 % ont entre 18 et 25 ans, 22 % entre 26 et 40 ans, 29 % entre 41 et 60 ans et 16 % ont plus de 60 ans. Les binationaux représentent 31,9 % des Français inscrits au registre du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Opportunités professionnelles

Une part non négligeable des Français qui s'expatrient chaque année, n'a pas d'emploi immédiatement mais en profite, une fois à l'étranger, pour créer leur entreprise, soit 20 % des globetrotters. Les autres, dans leur grande majorité, trouvent un contrat de travail dans le pays d'accueil mais ne partent pas avec une promesse d'embauche ou en détachement au sein de leur même entreprise de départ. Mais qu'il s'agisse du business ou de la détente, les Français à l'étranger aiment à se retrouver pour créer du lien. Des contacts qui résistent à l'épreuve du temps et fondent le rayonnement de la France dans le monde. ●

Des démarches à anticiper pour réussir son expatriation

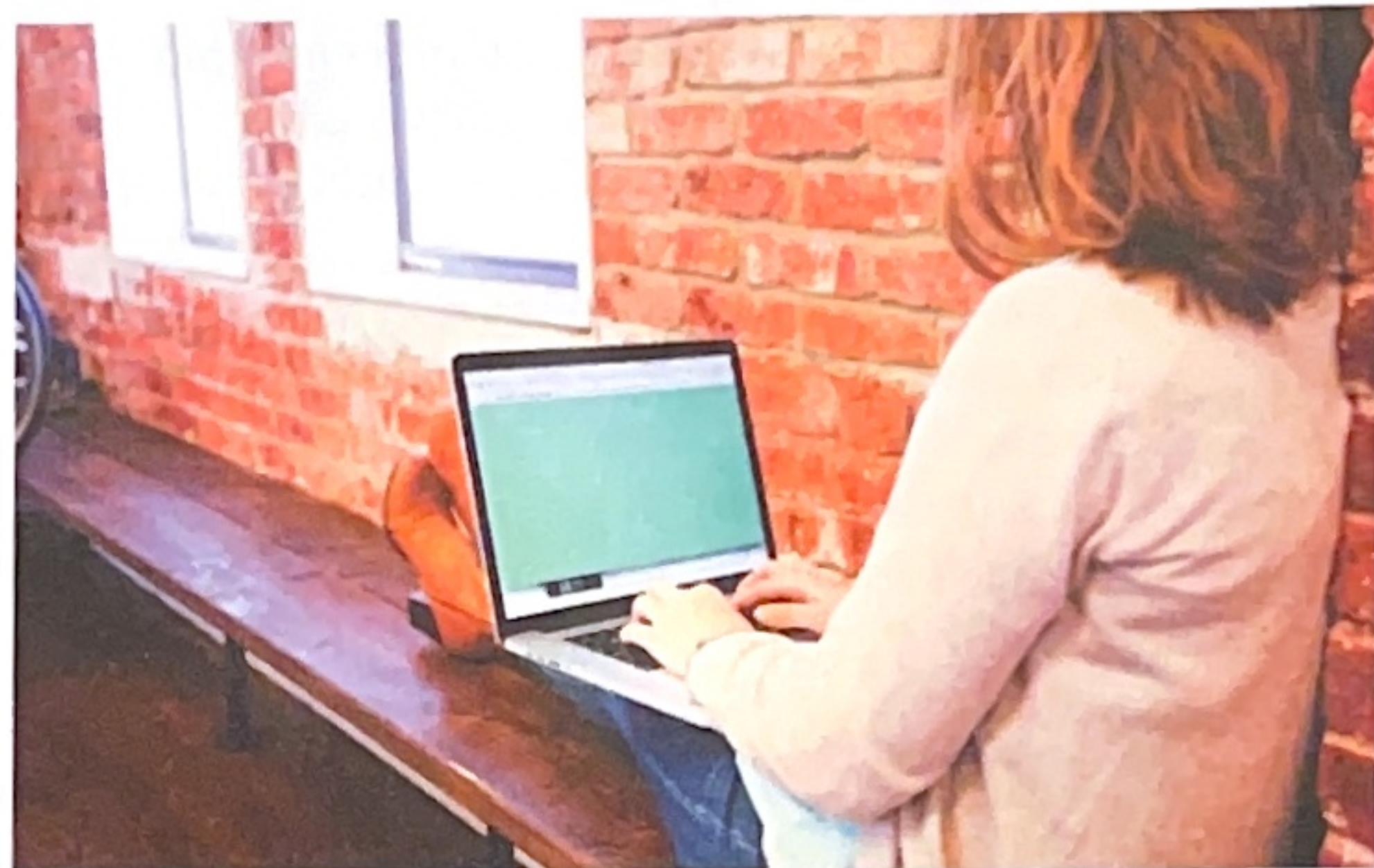
➤ C'est décidé : vous allez travailler et vivre dans un autre pays que la France. Voici un vade-mecum des démarches à effectuer ou des points d'attention à avoir pour que cette expatriation se passe bien. Des actions sur le plan juridique, patrimonial, fiscal mais aussi social, bancaire et financier sont à prévoir.

Résident fiscal ?

Chaque pays a sa propre définition légale de résident fiscal de son pays. Il existe, néanmoins dans la plupart des États, un critère commun : celui de la présence dans le pays pendant plus de 183 jours. Avant de partir, il est important de vérifier si les conditions d'assujettissement à l'impôt en France sont réunies, en consultant l'article 4B1 du Code général des impôts (CGI). Par ailleurs, pour organiser les relations internationales, la plupart des pays ont établi des conventions fiscales dites « bilatérales », qui prévalent sur les lois internes. Il en existe en matière fiscale, en matière sociale et parfois pour les successions. Celles-ci permettent d'harmoniser les règles en cas d'expatriation. Elles fixent entre autres le lieu de résidence fiscale applicable.

Sur le plan juridique

Le régime matrimonial a une importance. Un rendez-vous chez un notaire pour des conseils appropriés à la situation future est fortement recommandé. Ce même notaire peut également conseiller un couple quant à son patrimoine



Ne partez pas dans la précipitation : une réflexion et un recensement des sujets à aborder en amont du départ sont nécessaires.

à sécuriser dans le cas d'une succession. En effet, le cadre juridique et fiscal des successions varie d'un pays à l'autre.

Sur le plan fiscal

La convention fiscale bilatérale définit la territorialité de l'impôt. Celle-ci prévaut sur le droit interne. Elle précise notamment le traitement fiscal de tous les types de revenus possibles. Elle sera utile lors de la déclaration des revenus des personnes physiques.

Quid de la protection sociale

L'expatriation entraîne l'arrêt de la couverture de la sécurité sociale française. L'inscription au régime de sécurité sociale du pays d'accueil est simplifiée dans l'espace économique européen ou en Suisse. Dans les pays tiers, en revanche, en fonction de l'existence d'une convention bilatérale ou non, le passage du régime français au régime local est plus ou moins facilité. Mais, il existe aussi, quel que soit le pays de destination, une possibilité

d'adhérer à un organisme de sécurité sociale de droit privé à mission de service public permettant de conserver un niveau de protection sociale équivalent à celui de la France. Toutes ces démarches demandent du temps et présentent des délais de carence, aussi il est conseillé de bien anticiper la mise en place des inscriptions au nouveau régime.

Dans le domaine bancaire

Pensez à contacter votre agence et à signaler votre nouveau statut de non-résident pour plusieurs raisons : certains comptes d'épargne doivent être clôturés avant le départ ; la qualité de non-résident exonère des prélèvements sociaux sur les intérêts versés. Laurence Bédon expert-comptable en Savoie ajoute un petit conseil « il faut éviter les clôtures ou rachat de contrats d'assurance-vie pendant la période d'expatriation, car l'abattement prévu au-delà de huit ans n'est plus applicable et rend imposable les intérêts depuis le premier euro. » ●

La fédération Les Savoyards du monde est née en 1933

Les Savoyards du monde entendent fédérer et accompagner la diaspora savoyarde, répartie dans 62 pays. Elle est composée d'environ 20 associations de Savoyards expatriés.

Comment les Savoyards du monde sont-ils nés ?

L.R. La fédération Savoyards du monde, anciennement Union mondiale des associations de Savoyards, a été créée en 1933, à Aix-les-Bains. Elle a été portée par le sénateur Antoine Borrel, très impliqué dans ce domaine. L'objectif était ambitieux : rassembler, dans une même organisation, toutes les associations de Savoyards en France et dans le monde.

Quelles sont ses missions ?

L.R. Les valeurs fondatrices s'articulent autour de la solidarité, de l'entraide mutuelle et de l'ouverture interculturelle, sans repli identitaire. Nos missions visent à faciliter la mise en relation entre Savoyards résidant hors de leur région en France et à l'étranger ainsi que toute personne intéressée par la Savoie. Nous encourageons aussi les associations savoyardes historiques à continuer leurs

activités et à ce que naissent de nouvelles associations en France et à l'étranger. Enfin, nous œuvrons à la diffusion la connaissance de la Savoie historique et contemporaine auprès des adhérents, des associations et du grand public. Mon dernier livre *Abécédaire de la Diaspora Savoyarde à Paris à Travers les Siècles* contribue d'ailleurs à cette mission.

Quelle est l'actualité des Savoyards du monde ?

L.R. Notre rassemblement annuel, du premier week-end d'août s'est tenu au Casino



LAURENT RIGAUD PRÉSIDENT DES SAVOYARDS DU MONDE

d'Aix-les-Bains. Depuis près d'un siècle, il se déroule alternativement en Savoie et en Haute-Savoie. Au cours de cette rencontre nous avons décerné sept trophées, grâce à nos partenaires. Ces récompenses mettent en valeur des Savoyards aux parcours inspirants et très variés, qui reflètent le rayonnement et le dynamisme de la diaspora savoyarde. ●

Retour aux racines savoyardes grâce au Qi cong

Christine Fantin, 48 ans, est originaire de Marcellaz-Albanais, en Haute-Savoie, et membre des Savoyards du monde. « Mon parcours est une bifurcation. Capes de lettres modernes en poche, je suis partie à Shanghai, en 2016, en tant que chargée de mission politique linguistique, pour le ministère de l'Éducation nationale ». Elle a enseigné dans un lycée chinois d'excellence jusqu'en 2019. Mais au terme de cette mission, elle a décidé de ne pas rentrer en France. Cette littéraire a suivi cinq années d'études à l'université de médecine traditionnelle chinoise de Shanghai. « J'ai eu mon diplôme de médecin chinois en 2024. Mais pour pouvoir exercer en Chine, en

tant que Française, je dois avoir deux années d'expérience dans mon pays d'origine. Cela n'avait pas de sens pour moi, je voulais rester. Ainsi je suis devenue nouvelle professeure de français, la semaine, et les week-ends je me rends à l'hôpital Yueyang de Shanghai, où je poursuis ma formation auprès de mes anciens professeurs, en tant qu'assistante », explique-t-elle. Peut-être pourra-t-elle un jour exercer en tant que médecin en Chine, car comme elle le souligne « tout change très vite ici et la législation est beaucoup plus adaptable ».

Itinéraire d'une bifurcation

Même si elle apprécie particulièrement l'énergie de vie des Chinois et la sécurité, la rai-



Christine Fantin est passionnée par la culture chinoise et notamment le thé qu'elle utilise en médecine traditionnelle.

son de son choix est ailleurs : « Ici j'ai découvert le Qi gong. Cet art traditionnel chinois a changé ma vie, en bien des aspects. Cette transformation est difficile à résumer, tant elle est profonde, mais elle m'a notamment aidée à renouer avec mon identité savoyarde », dit-elle. Ainsi, lorsque la linguiste revient rendre visite à

ses parents, elle se consacre à la culture et aux traditions savoyardes. « Je commence des recherches autour de la langue francoprovençale. Je collecte à la fois les variations linguistiques entre les deux Savoie, le valais, le piémont et la vallée d'Aoste, mais je remonte aussi la trace de nos médecines traditionnelles », résume-t-elle. ●

La réussite de l'« american dream » à New York

Originaire de Chambéry, Jean-Jacques Bernat est arrivé à New York en 1996. Pâtissier de métier, il a souhaité tenter sa chance aux États-Unis et semble avoir réussi à réaliser son « american dream ».

Pourquoi avez-vous décidé de quitter la Savoie ?

J-J.B. J'avais envie de changer de vie. À la suite de mon premier divorce, je me suis dit que c'était le moment idéal pour prendre du recul. J'ai choisi New York pour me vider la tête. J'ai acheté un billet d'avion et je suis parti sans papier, ni plan de carrière, avec 250 dollars en poche.

Comment se sont passés vos débuts aux États-Unis ?

J-J.B. J'ai grandi dans une famille de restaurateurs et d'hôteliers. Avec ma formation de pâtissier, je souhaitais continuer à exercer mon métier là-bas. Je me suis installé

à Brooklyn dans un premier temps et j'ai voulu ouvrir un coin de France à Bay Ridge en 1999. Cela a bien fonctionné grâce à la réputation de la gastronomie française. Nous avons pu ouvrir un restaurant plus grand dans le quartier de Downtown Brooklyn, que nous avons gardé 19 ans.

Quels souvenirs en gardez-vous ?

J-J.B. Ça a vraiment été une belle période car nous organisons tous les événements français à New York. Par exemple le Beaujolais nouveau ou encore le 14-Juillet, renommé *bastille day* aux États-Unis. Nous en avons organisé douze. Je me

souviens très bien de ces journées-là : la rue était fermée, le bar était déplacé dehors, 98 doublettes de pétanque étaient inscrites et plus de 5 000 personnes venaient célébrer la journée. Le bistrot fonctionnait vraiment bien car nous nous en donnions les moyens en ouvrant sept jours sur sept. Au plus fort de son succès, nous avions 32 employés. J'ai vraiment compris que le travail était la clé de la réussite !

À quoi ressemble votre vie américaine aujourd'hui ?

J-J.B. Je mange et je vis toujours comme un Français (*rires*) ! Je suis désormais chef propriétaire d'un restaurant et je suis aussi consultant. Je fais partie de nombreuses associations comme l'Académie culinaire de France, les Toques Françaises, pour expor-



JEAN-JACQUES BERNAT, EXPATRIÉ À NEW YORK DEPUIS 1996.

ter l'identité française et pour aider les Français à s'installer. D'ailleurs, j'ai à cœur de monter l'association des Savoyards à New York qui existait déjà dans les années trente, liée au monde de la restauration.

Revenez-vous souvent en Savoie ?

J-J.B. Oui, ma mère y vit toujours. Mon cœur reste en Savoie et je n'oublie pas notre beau territoire et ses richesses culinaires. Je suis tout aussi fier d'être américain que d'être savoyard. La vie d'expatrié n'est pas toujours facile, c'est pourquoi j'emporte avec moi notre pays autant que je peux dans mon quotidien pour le partager avec mes proches. ●

